

Lantenay - Infos

N°26

Juin 2003

Bonjour,

Le Conseil Municipal souhaite remodeler " Lantenay-Infos", proposant une nouvelle formule en 2 parties, Histoire et infos pratiques.

Comme support historique, nous avons décidé d'utiliser les éléments rassemblés lors de l'exposition réalisée pour le centenaire du bâtiment Mairie –Ecole de Lantenay, qui ont été classés par décennie.

A l'honneur de ce premier numéro, redécouvrons le début des années 1900, au travers des délibérations du Conseil Municipal de Lantenay.

Nous vous souhaitons, bonne lecture.

Le Conseil Municipal.

1900-1909 La belle époque ... à Lantenay.

1900: Achat de la pompe incendie – 1ères délibérations sur les projets de tramway – Incendie au Tremblay.

1901: Approbation des plans et devis du groupe scolaire. Choix d'un surveillant pour la construction. Coupe exceptionnelle pour indemniser les victimes de la grêle et de l'orage du 28 juillet. 13fr50 pour la réparation du tambour communal. Captage d'une source à Chaleyriat.

1902 : Vote d'indemnités aux instituteurs pour les cours aux adultes. 50fr pour les victimes de la Martinique. Avis du conseil sur la reconstruction de l'hôpital de Nantua. Demande pour l'établissement d'un bureau de poste à Lantenay.

1903 : Vente de la terre provenant des fouilles du groupe scolaire. Achat du mobilier scolaire. Vote de 434fr pour le banquet d'inauguration du groupe scolaire. Achat de 12 chaises pour la mairie. Arrêté municipal concernant la protection de la santé publique. Achat d'un fourneau et de tuyaux pour la mairie.

1904 : Achat de drapeaux et de lanternes pour l'inauguration du groupe scolaire. Approbation des travaux d'aménagement de la forêt communale. Demande du conseil pour que les coupes de bois soient faites à la hache et non à la scie. Acceptation de tous les engagements nécessaires pour l'installation d'un bureau téléphonique. Achat d'une maison pour l'agrandissement de la fromagerie.

1905 : Vote de 10fr au professeur d'agriculture de l'arrondissement de Nantua. Cession à la commune de l'immeuble servant à la fabrication des fromages. Le balayage des classes est laissé à la charge des élèves. Demande d'un bureau de poste avec courrier à cheval de Lantenay à La Cluse.

1906 : Vote de 329fr55 pour l'aide aux sinistrés de la grêle. Achat d'un brancard et d'un drap mortuaire dépourvus de tout insigne religieux. Achat d'une parcelle pour l'établissement d'un bureau de poste. Signature du bail avec l'administration des postes et téléphone. Couverture du chalet de la fruitière : changement des tuiles en ardoises. Cession à titre gratuit des terrains communaux pour le passage du tramway.

1907 : Signature du bail du presbytère. Choix sur plan de l'emplacement de la gare. Marché avec Chalon frères pour diverses fournitures pour le chalet de fromagerie. Autorisation aux entrepreneurs du tunnel de la Chenalette de construire une poudrière dans la forêt communale.

1908 : Acquisition d'une propriété pour la construction du nouveau cimetière, désaffectation et transfert de l'ancien. Agrandissement des quais de la gare. 710fr70 pour l'inauguration du bureau de poste et de la fromagerie. Achat pour 40fr de livres à la bibliothèque populaire.

1909 : Adduction d'eau potable pour Le Tremblay. Achat de 2 rouleaux en tôle d'acier pour l'entretien des routes. Nomination d'un vétérinaire inspecteur pour surveiller les tueries particulières et les viandes livrées à la consommation publique.

Infos pratiques

MANIFESTATIONS A VENIR :

- 15 juin : Vide grenier organisé par "Béguelins-Béguelines".
- 21 juin : Fête des écoles.
- 6 juillet : Voyage des pompiers au pays d'Ambert.
- 14 juillet : Repas champêtre.
- 9/10 août : Vogue.
- 11 août : Concours de pétanque FCCV.
- 30 août : Fête du four.

GARDERIE "Les p'tits loups" :

En raison du congé maternité de Sylvie Delgado, l'animation sera assurée par Chantal Pellegrini.

PHOTOGRAPHIES :

Les personnes intéressées par les photos exposées lors des 100 ans de la Mairie-Ecole, peuvent se les procurer au prix de 1 euros/photo ou 8 Euros les 10.
Un recueil est disponible en mairie aux heures de permanence.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE :

Avec le beau temps, les activités de plein air reprennent.
Afin de conserver les relations de bon voisinage, nous vous rappelons les horaires à respecter en été pour les travaux bruyants (tondeuse, taille – haie).

Les jours ouvrables de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H30

Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00